

1<sup>ère</sup> session 2022

Métiers de la mer



A bord, le marin assure la conduite du navire, la sécurité et l'entretien des appareils. Sur un navire de passagers, il prend en charge l'accueil et l'encadrement des personnes.

il peut occuper un poste d'agent de maîtrise en entreprise ou travailler au sein d'une organisation professionnelle.

Selon la taille de l'entreprise du secteur maritime qui l'emploie, le titulaire du bac pro peut exécuter les tâches qui lui sont confiées ou prendre en charge l'encadrement. Il peut être employé, contremaître ou responsable d'entreprise et participer à la gestion.

Son titulaire est apte à conduire en toute sécurité un navire. Il a appris à organiser un voyage, déterminer une position et manœuvrer le bateau. Le respect des normes de sécurité est une constante impérative chez ce professionnel.

Embarqué sur un navire de commerce :

- il participe à la conduite du navire
- il assure la sécurité de l'équipage et des passagers
- il contribue à la réussite des opérations commerciales

Embarqué sur un navire de plaisance professionnelle :

- il assure la conduite du navire
- il assure la sécurité de l'équipage et des passagers
- il veille au bien être des clients
- il assure la maintenance de 1er niveau du navire (électriques, hydrauliques, frigorifiques)

Sur un navire de commerce, les caractéristiques du métier varient en fonction de la taille des navires, du type de navire (navire de charge, de servitude ou à passager) de la durée d'absence du port et des zones fréquentées. Le respect des normes de sécurité est une constante impérative.

Mais le bac pro donne aussi des compétences en gestion et management. Les bacheliers auront suivi une formation à la gestion économique d'une entreprise, à l'encadrement, une formation commerciale et relationnelle. Enfin, il est capable d'assurer la responsabilité d'une entreprise maritime.

Ils seront capables de discuter avec des scientifiques de questions concernant l'environnement et la ressource.

Le titulaire de la spécialité « CGEM commerce » de baccalauréat professionnel est amené à exercer son activité dans des entreprises du secteur maritime, dans un contexte réglementaire international (la langue professionnelle est l'anglais).

D'abord matelot, le titulaire du baccalauréat professionnel peut devenir maître, patron ou capitaine selon son expérience professionnelle. En effet, la promotion sociale a toujours été un principe dans la marine marchande.

les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEPM marin du commerce (facultatif pour les apprentis).



## Débouchés

Le bac pro CGEM ouvre à des emplois en mer, sur des navires de commerce ou des navires à passagers, mais pas seulement. Les bacheliers pourront en outre trouver un emploi à terre, dans une entreprise du secteur maritime, ou une organisation professionnelle.

### Métier(s) accessible(s) :

- Matelot ou maître d'équipage à bord de tout navire
- Second ou capitaine à bord des navires à voiles ou sur les yachts selon l'option choisie
- Chef d'entreprise ou gérant d'un armement à la plaisance à voile ou sur les yachts selon l'option choisie
- Manager technique au sein d'une entreprise ou d'un armement à la plaisance à voile ou sur les yachts selon l'option choisie



## Accès à la formation

Après une classe de 2<sup>nd</sup>e professionnelle métiers de la mer ou après :  
- BEP Maritimes, Conduite et Exploitation des Navires de Pêche, Pêche, Machines Marines, Mécanicien, Marin du Commerce ;

### Qualités requises :

- Communication, capacité d'initiative
- s'adapter à la vie en équipage
- bonne aptitude physique



## Programme

### Classe de 2<sup>nd</sup>e

Disciplines et activités	Seconde h/sem
Navigation	1h
Navigation – TP	1h
Navigation – MSP	1h30
Matelotage	2h
Suivi de l'exploitation du navire	1h30
Mécanique navale	1h
Mécanique navale – TP	1h30
Electricité	0h30
Electricité – TP	1h
Option de spécialisation	1h
Option de spécialisation - TP	1h30
Réglementation des activités maritimes et de développement durable	1h



Enseignements professionnels et français en co-intervention	1h
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	1h
Prévention-santé-environnement	1h
Economie-gestion	1h
Français-Histoire géographie, enseignement moral et civique	3h30
Mathématiques	1h30
Anglais	2h
Physique Chimie	1h30
Arts appliqués et culture artistique	1h
Education physique et sportive	2h30
Consolidation et accompagnement personnalisé	1h30
Accompagnement au choix d'orientation	1h30

## Classe de 1<sup>ère</sup> et Tle

Disciplines et activités	Première	Terminale
Navigation	2h	2h30
Navigation –TP	1h	1h
Navigation - MSP	1h	2h
Anglais maritime et technique	0h30	0h30
Anglais maritime et technique - TP	1h	1h
Navire, stabilité et sécurité	2h30	0h30
Navire, stabilité et sécurité - TP	-	1h
Entretien et manutention	-	1h30
Réglementation des activités maritimes et de développement durable	1h	1h
Gestion d'une entreprise maritime	1h	1h
Gestion d'une entreprise maritime option yacht ou voile	-	1h
Enseignements professionnels et français en co-intervention	1h	0h30
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	1h	0h30
Prévention-santé-environnement	1h	1h
Economie-gestion	1h	1h
Français-Histoire géographie, enseignement moral et civique	3h	3h
Mathématiques	2h	1h30
Anglais	2h	2h
Physique Chimie	1h30	1h30

Arts appliqués et culture artistique	1h	1h
Education physique et sportive	2h30	2h30
Consolidation et accompagnement personnalisé	1h30	2h
Accompagnement au choix d'orientation à la machine	1h30	1h30



## Enseignements professionnels

**Mécanique navale** : Moteurs diesel, Moteurs hors-bord, Sécurité dans le compartiment machine, Auxiliaires, Conduite machine

**Électricité** : Lois générales de l'électricité, L'électricité à bord

**Navigation** : Navigation, Météorologie, Règles de barre feux balisage signaux, Tenue du quart, manœuvre embarcation, Anglais technique et maritime

**Techniques de pont et de pêche** : Engins de pêche, Techniques de pont et de pêche, Matelotage et ramendage

**Exploitation du navire** : Description, construction, Manutention et arrimage, Sécurité, Stabilité, Entretien, réparation

**Module voile** : Propulsion vélique, Formation pratique embarquée, Compléments de navigation et de météorologie, Gestion d'une navigation commerciale, Anglais

**Module yacht** : Module yacht base, Module spécifique yacht

**Réglementation des activités maritimes et développement durable** : Réglementation et développement durable spécifiques au métier de marin

**Gestion d'une entreprise maritime** : Gestion et management de l'entreprise maritime

**Certifications spécifiques\*** : certificat de formation de base à la sécurité (CFBS), attestation de sensibilisation à la sûreté, certificat attestant la validation de l'enseignement niveau II ou III (EM II ou III), attestations pour le service à bord des navires à passagers, certificat général d'opérateur radiocommunication (CGO), certificat de qualification avancée à la lutte contre l'incendie 5CQALI) certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetages (CAEERS)

\*requis par la convention STCW pour l'exercice de certaines fonctions.



## Stage

18 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) comprenant quatre semaines en seconde professionnelle, six semaines en première professionnelle et huit semaines en terminale



professionnelle. Pendant cette période de professionnalisation, l'élève appréhende concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise maritime.



## Examen

### Epreuve scientifique et technique

Sous-épreuve Mathématiques coeff. 1,5

Sous-épreuve Sciences physiques et chimiques coeff. 1,5

### Epreuves professionnelles

Sous-épreuve Navigation au niveau capitaine 500 coeff. 6

Sous-épreuve Exploitation du navire au niveau capitaine 500 coeff. 6

Sous-épreuve Période de formation en milieu Professionnel coeff. 6

Sous-épreuve option Module Voile coeff. 3

Sous-épreuve option Module Yacht coeff. 3

Sous-épreuve Réglementation des activités maritimes & développement durable coeff. 2

Sous-épreuve Gestion d'une entreprise maritime au niveau capitaine 500 coeff. 1.5

Sous-épreuve Économie – gestion coeff. 1.5

Sous-épreuve Prévention santé environnement coeff. 2

### Epreuve de langues vivantes coeff. 2

### Epreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique

Sous-épreuve français coeff. 2.5

Sous-épreuve histoire-géographie et enseignement moral et civique coeff. 2.5

### Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques coeff. 1

### Epreuve d'éducation physique coeff. 1

### Epreuves facultatives

Le candidat peut choisir une ou deux unités facultatives parmi les unités possibles ; les conditions sont fixées par la réglementation en vigueur. (épreuve facultative de langue vivante autre que l'anglais, épreuve facultative de mobilité, épreuve facultative d'EPS)



## Poursuite d'études

La majorité des titulaires du bac pro va s'embarquer sur un bateau de pêche. Certains bacheliers peuvent envisager de continuer directement des études, en BTS par exemple. Le bac pro permet de franchir plus aisément les différents paliers de la formation continue maritime pour accéder, après les temps de navigation requis, à des brevets de commandement :

- brevet de patron de pêche : Ecole nationale supérieure maritime de Saint-Malo (public)
- brevet de capitaine 500 : Ecole nationale supérieure maritime de Saint-Malo (public)

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.



## Où se former en Occitanie

### Hérault (34)

Sète - Lycée de la Mer Paul Bousquet (Public) /



I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible



## En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

**Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).**

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**



**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier**

Alès  
04 49 05 80 81 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)

Bagnols sur Cèze  
04 49 05 80 85 - [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)

Béziers  
04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)

Carcassonne  
04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)

Castelnaudary  
04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)

Céret  
04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)

Lunel  
04 48 18 55 30 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)

Mende  
04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)

Montpellier Celleneuve  
04 48 18 55 60 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)

Montpellier Esplanade  
04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)

Narbonne  
04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)

Nîmes  
04 49 05 80 80 - [ce.0301328f@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0301328f@ac-montpellier.fr)

Perpignan  
04 11 64 23 66 - [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)

Pézenas  
04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)

Prades  
04 11 64 23 55 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)

Sète  
04 67 67 31 00 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse**

CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)

CIO Auch  
05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

CIO Cahors  
Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Castelsarrasin  
05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

CIO Castres  
Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

CIO Condom  
05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)

CIO Decazeville  
05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)

CIO Figeac  
05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Foix  
05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Lourdes  
05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau  
[05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban  
05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret  
05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers  
05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez  
05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens  
05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes  
05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre  
05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail  
05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord  
05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Rangueil  
05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)

